



DECLARATION DES REPRESENTANTS CGT – CFDT – FO EN PREAMBULE DU COMITE TECHNIQUE DU 24 MAI 2019

Madame la Vice-Présidente en charge du Personnel, Mesdames et Messieurs les représentants de la Collectivité,

Permettez-moi en préambule et avant que vous n'ouvriez la séance du CT de prendre la parole au nom des syndicats CGT – CFDT – FO.

Vous avez programmé ce jour un Comité technique portant sur ce que vous appelez des ajustements au règlement du temps de travail, sur les règlements spécifiques du Muséal et de la base de Salavas ainsi que les astreintes estivales des agents des collègues.

Nous ne pouvons que constater que les présentations faites par la Direction des ressources humaines dans les services prennent déjà en compte ces évolutions alors même qu'elles n'ont pas fait l'objet de débat en CHSCT et en CT. De plus, ces deux points n'ont fait l'objet d'aucun temps de discussions et encore moins de négociations.

D'autre part, fort de l'expérience d'un précédent CT portant sur la réorganisation de la DESF où vous vous êtes affranchis de l'avis défavorable des représentants du personnel, vous comprendrez que dans ces circonstances, il est impensable que nous puissions nous prononcer sur ce déni de dialogue social!

C'est pourquoi les représentants du Personnel CGT – CFDT – FO ne siègeront pas sur un CT portant sur cet ordre du jour.

Nous vous demandons aujourd'hui en préambule de tout passage en instance paritaire, l'activation du comité de suivi du temps de travail en présence d'élus de la collectivité, afin de travailler les dossiers en amont.

Nous allons donc nous retirer dans le hall de l'hôtel du département où nous resterons 15 mn. Soit vous avez la volonté et êtes en capacité de nous proposer un nouvel ordre du jour écrit portant sur les points 1 et 5 soit le CT ne se tiendra pas.